

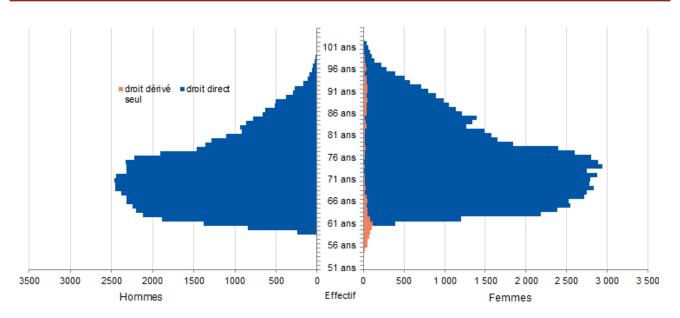
## CÔTE-D'OR (21)

Statistiques départementales du régime général Données 2024

Retraités résidant dans le département					
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble		
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 557	3928	6 485		
Droits directs (retraites personnelles)	2 307	2 751	5 058		
Droits dérivés (retraites de réversion)	250	1 177	1 427		
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	146	202	348		
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	811	401	1212		
Âges moyens au départ de la pension					
Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans		
Droits dérivés	77,3 ans	75,2 ans	75,6 ans		

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	51 635	66 052	117 687
Retraités percevant un droit direct seul	49 741	48 897	98 638
Retraités percevant un droit dérivé seul	231	1 819	2 050
Retraités percevant les deux à la fois	1 663	15 336	16 999
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,7%	2,9%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 801	7 827	23 628
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,5 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(a)</sup>	1002€	810€	894€
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,7%	40,5%	29,9%

## Pyramide des âges des résidents



- 1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- 2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- 3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Dijon			
Nombre total de retraités	11 371	16 347	27718
Retraités percevant un droit direct seul	11 020	12 167	23 187
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	459	478
Retraités percevant les deux à la fois	332	3 721	4 053
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,1%	4,5%	4,8%
Beaune			
Nombre total de retraités	2 077	2954	5 0 3 1
Retraités percevant un droit direct seul	1 999	2 007	4 006
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	91	97
Retraités percevant les deux à la fois	72	856	928
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,3%	4,2%	3,8%
Talent			
Nombre total de retraités	1 243	1779	3 022
Retraités percevant un droit direct seul	1 211	1 393	2 604
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	39	41
Retraités percevant les deux à la fois	30	347	377
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,9%	4,3%	3,7%

Sources: Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ: Retraités perçevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants. Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".



<sup>1.</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.